



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Paris, le

26 MARS 2026

Monsieur le Président,

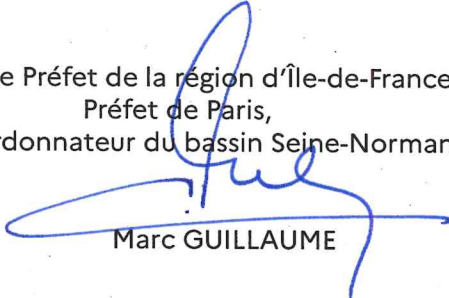
Par courrier du 19 septembre 2025, vous m'avez informé de votre intention d'engager une démarche globale de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin du Thérain correspondant au périmètre de votre syndicat. Je prends acte de votre engagement, qui comprend en premier lieu l'élaboration du Programme d'Études Préalable (PEP). Sur la base d'un diagnostic territorial, ce PEP permettra de définir un programme d'actions cohérent visant à réduire la vulnérabilité de votre territoire.

J'ai confié au préfet de l'Oise le rôle de préfet pilote, chargé d'assurer la coordination des services de l'État et d'être votre interlocuteur de référence pour l'instruction de la démarche.

La déclaration d'intention constitue le point de départ de l'évaluation environnementale. Les services de l'État, sous la coordination du préfet pilote, accompagneront votre syndicat à chaque étape de la démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,
Préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie


Marc GUILLAUME

Monsieur Jean Louis VANDE BURIE
Président du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain
20b avenue de la Libération
60510 Bresles

Copies :

Monsieur le Préfet de l'Oise,
Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime,
Monsieur le Préfet de région Hauts-de-France,
Madame la directrice de la DRIEAT

Tél : 01 40 61 80 80

DRIEAT

21/23, rue Miollis - 75732 PARIS CEDEX 15

www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr